



DICASTÈRE POUR LE CULTE DIVIN
ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS

Sainte Teresa de Calcutta dans le Calendrier romain général

Le 24 décembre 2024, jour où le pape François a ouvert la porte de la basilique vaticane, marquant le début de l'Année jubilaire de l'espérance, le Dicastère pour le culte divin et la discipline des sacrements a publié un décret au nom du Saint-Père (Prot. N. 703/24), par lequel la célébration de sainte Teresa de Calcutta, vierge, a été inscrite dans le Calendrier du rite romain le 5 septembre en tant que mémoire facultative.

Cette insertion voulue par le Saint-Père en réponse aux demandes des évêques, des religieux et des associations de fidèles, et compte tenu du rayonnement de la spiritualité de sainte Teresa de Calcutta à travers le monde, a voulu la proposer comme un témoignage exceptionnel d'espérance pour les laissés-pour-compte de la vie.

Le décret est accompagné, en langue latine, d'éléments à ajouter à tous les calendriers liturgiques et aux livres liturgiques pour la célébration de la messe et de la liturgie des heures, ainsi qu'au martyrologe romain.

Il revient maintenant aux conférences épiscopales de traduire, d'approuver et, après confirmation par ce Dicastère, de publier les textes liturgiques pour cette célébration, comme le prévoient les normes en vigueur (cf. Lettre Apostolique sous forme de motu proprio *Magnum principium*).

Dans son homélie lors de la célébration eucharistique au cours de laquelle s'est déroulé le rite de canonisation de sainte Teresa de Calcutta (4 septembre 2016), le pape François l'a présentée comme un généreux vecteur de la miséricorde divine qui, comme le « sel » qui donne de la saveur à tout et la « lumière » qui illumine les ténèbres, imprégnait tout ce qu'elle entreprenait.

Cette servante des plus pauvres d'entre les pauvres est donc une authentique icône du Bon Samaritain. « Sa mission dans les périphéries des villes et dans les périphéries existentielles », comme l'a noté le Saint-Père dans son homélie, « perdue de nos jours comme un témoignage éloquent de la proximité de Dieu aux pauvres parmi les pauvres ».

Dans les textes liturgiques de cette célébration, la prière de la collecte nous ouvre le cœur de sa spiritualité : l'appel à satisfaire la soif de Jésus-Christ sur la Croix en répondant par l'amour aux besoins des plus démunis. C'est pourquoi nous implorons Dieu le Père afin qu'en imitant son exemple, nous puissions servir le Christ présent dans nos frères et sœurs qui souffrent.

Pour le Lectionnaire, la première lecture est un texte du prophète Isaïe sur le jeûne agréable à Dieu (cf. *Is* 58, 6-11), suivi du psaume 33 : « Je bénirai le Seigneur en tout temps ».

L'évangile, précédé de l'alléluia, met en évidence la révélation des mystères du Royaume aux petits (cf. *Mt* 11, 25) et inclut le beau texte de l'évangile selon saint Matthieu qui, après avoir énuméré les œuvres de miséricorde, contient les paroles suivantes, merveilleusement vivifiées par Mère Teresa : « Tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (cf. *Mt* 25, 40).

En ce qui concerne la Liturgie des heures, et après la note hagiographique, il y a la deuxième lecture de l'Office des lectures, un texte tiré de la lettre que la sainte a écrite au père Joseph Neuner en 1960, dans laquelle, en ouvrant son âme, elle manifeste l'obscurité de l'absence de Dieu à travers laquelle elle a vécu pendant de nombreuses années, mais qu'elle a offerte joyeusement à Dieu, afin qu'en supportant fidèlement cette épreuve, beaucoup d'âmes puissent être éclairées.

Les textes liturgiques se terminent par l'éloge du Martyrologe romain qui la place désormais en première position des célébrations du 5 septembre.

Que l'insertion de cette célébration dans le Calendrier romain général nous aide à contempler cette femme, phare de l'espérance, petite par la taille mais grande par l'amour, témoin de la dignité et du privilège de l'humble service dans la défense de toute vie humaine et de tous ceux qui ont été abandonnés, rejetés et méprisés même dans le secret du ventre de leur mère.

Arthur Card. Roche
*Préfet du Dicastère pour le Culte Divin
et la Discipline des Sacrements*